

# PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Organisme certifié testeur CACES® R489 – R486 – R485

CENTRE AGRÉE PASSAGE EXAMEN AIPR



Formation

Conseil

Diagnostic

Accompagnement

Découvrez notre catalogue de formations en prévention des risques professionnels pour assurer la sécurité de vos employés et améliorer votre productivité.

Maîtriser pour protéger

# Présentation

Une réponse à tous vos besoins en formation.

Nous sommes ravis de vous présenter notre nouveau catalogue 2023 de formation en prévention des accidents de travail.

Nous avons pour objectif de **sensibiliser** vos collaborateurs aux enjeux de la sécurité et de la santé au travail, de les **former** aux bonnes pratiques et aux gestes à adopter face aux situations dangereuses

En tant qu'entreprise, vous savez que la sécurité et la santé au travail sont primordiales pour garantir **l'intégrité physique et morale** de vos collaborateurs.

C'est pourquoi nous proposons des formations sur mesure et adaptées à vos problématiques et à vos besoins spécifiques

Nos formateurs sont des **spécialistes** dans leur domaine et disposent d'une grande expérience professionnelle ainsi que des **certifications** nécessaires pour dispenser des formations de qualité.

Nous souhaitons ainsi vous offrir la meilleure expérience possible pour vous permettre de **développer les compétences** de vos collaborateurs de manière optimale.

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus sur nos services.

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous portez à notre organisme de formation et espérons avoir la possibilité de travailler ensemble pour rendre vos collaborateurs plus sûrs et plus en sécurité.

Notre site : [www.manmatformations.com](http://www.manmatformations.com)

*Pour les participants en situation d'handicap, en informant notre référent technique nous avons la possibilité d'adapter les formations, les formateurs ou de vous rediriger vers des partenaires spécialistes.*

*Référent Handicap : Mme Dolorès E.WILMES*

# Pourquoi Former Ses Collaborateurs ?

1

Assurer la sécurité et la santé des travailleurs



Former vos collaborateurs à la prévention des risques professionnels contribue à l'**amélioration** de leurs conditions de travail et à la **réduction** des accidents professionnels.

2

Respecter les obligations réglementaires



Mettre en place une formation prévention des risques professionnels est une **obligation** légale pour les employeurs. Cela permet également de **protéger** l'entreprise et de **limiter** les risques d'accidents professionnels.

3

Améliorer la qualité et la productivité



Assurer la sécurité et la santé des travailleurs améliore leur **bien-être** et leur qualité de vie au travail, ce qui peut avoir un impact positif sur leur **motivation** et leur **productivité**.  
Un environnement de travail sûr favorise l'engagement des employés et la performance de l'entreprise.

# Nos Formateurs Qualifiés



## Experts de Terrain

Nos formateurs possèdent une expérience pratique dans le domaine de la prévention des risques professionnels.



## Certifications Reconnues

Nos formateurs sont certifiés et suivent régulièrement des formations pour rester à la pointe des dernières pratiques.



## Approche Pédagogique

Nous utilisons des méthodes interactives et adaptées pour garantir une compréhension optimale des concepts de sécurité.

# QUALIFICATIONS ET AGREMENTS

MAN-MAT a obtenu différentes qualifications et agréments qui valident la méthodologie de travail et les modalités d'intervention de l'organisme sur le terrain

Certifié **QUALIOPI**

Certifié **ORGANISME TESTEUR** par DEKRA

Certifié **Centre d'examen agréé AIPR**



La certification QUALIOPI a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTION DE FORMATION

# NOS FORMATIONS

- Autorisation de conduite tous types d'engins
- Préparation à l'obtention du CACES® R489-R486A-R485
- Monitorat (chariots –nacelles – gerbeurs – pont roulant...)
- Sauveteur Secouriste du Travail
- Incendie
- Evacuation
- Habilitation Electrique
- Gestes et Postures
- AIPR (Opérateur – Encadrant – Concepteur)
- Travail en hauteur (harnais, échafaudage)
- Document Unique
- Eco conduite pour les engins de travaux publics
- Risques Hygiène Sécurité Environnement pour personnes handicapés

# Préparation à l'autorisation de conduite (Chariot élévateur, PEMP, Gerbeur, engin de chantier, grue auxiliaire, pont roulant)

Initiale ou Réactualisation	Durée : 1 à 2 jours
Public : Tout le personnel	Prérequis : 18 ans – Apte médicalement
Formateurs qualifiés	Organisation : 1 à 8 stagiaires

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Identifier les risques à la conduite et à l'exécution des différents types d'opérations (transport, manutention, levage, terrassement)

Maîtriser les règles de sécurité et les mettre en pratique

## MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation En face à face pédagogique orientée pratique conforme aux recommandations CNAMTS

Exposés interactifs, démonstrations, études de cas, mise en situation

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur

## VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation théorique et pratique
- Après avis favorable, attestation donnée en vue de la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite

# Formation à la conduite en sécurité avec passage de test CACES® R489

## Chariot élévateur

Initiale ou Réactualisation	Durée : 2 à 3 jours
Public : Tout le personnel	Prérequis : 18 ans – Apte médicalement
Formateurs et testeurs qualifiés	Organisation : 1 à 6 stagiaires

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Il devra maîtriser la conduite des chariots de manutention, automoteur à conducteur porté d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R489 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) afin obtenir le CACES® R489 de la catégorie visée.

### PEDAGOGIE

- Enseignement théorique -Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur
- Remise d'un livret de formation à la conduite en sécurité, pour un apprentissage complémentaire
- Réalisation de test théorique et pratique selon la procédure validée par organisme certificateur
- Les contenus de formation et des tests sont personnalisés aux spécificités des différentes recommandations d'engins.

### VALIDATION DES ACQUIS

Pour obtenir le CACES®, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la recommandation.



# Formation à la conduite en sécurité avec passage de test CACES® R486

## Plate-forme élévatrice de personne

Initiale ou Réactualisation	Durée : 2 à 3 jours
Public : Tout le personnel	Prérequis : 18 ans – Apte médicalement
Formateurs et testeurs qualifiés	Organisation : 1 à 6 stagiaires

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Il devra maîtriser la conduite des plates-formes élévatrices d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R486 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) afin obtenir le CACES® R486 de la catégorie visée.

### PEDAGOGIE

Formation à la conduite en sécurité avec passage de test CACES® R486

- Enseignement théorique - Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur
- Remise d'un livret de formation à la conduite en sécurité pour un apprentissage complémentaire
- Réalisation de test théorique et pratique selon la procédure validée par organisme certificateur
- Les contenus de formation et des tests sont personnalisés aux spécificités des différentes recommandations d'engins.

### VALIDATION DES ACQUIS

Pour obtenir le CACES®, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la recommandation.

Formation à la conduite en sécurité avec passage de test CACES® R485 GERBEUR ACCOMPAGNANT	
Initiale ou Réactualisation	Durée : 1 à 2 jours
Public : Tout le personnel	Prérequis : 18 ans – Apte médicalement
Formateurs et testeurs qualifiés	Organisation : 1 à 8 stagiaires

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser la conduite du gerbeur dans une des catégories demandées conformément à la recommandation R485 de la Caisse Nationale d'Assurances Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS).

## PEDAGOGIE

- Enseignement théorique - Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur
- Remise d'un livret de formation à la conduite en sécurité, pour un apprentissage complémentaire
- Réalisation de test théorique et pratique selon la procédure validée par organisme certificateur
- Les contenus de formation et des tests sont personnalisés aux spécificités des différentes recommandations d'engins.

## VALIDATION DES ACQUIS

Pour obtenir le CACES®, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la recommandation.

# FORMATION DE MONITEUR D'ENTREPRISE SPECIALISE A LA CONDUITE DE CHARIOTS AUTOMOTEURS DE MANUTENTION A CONDUCTEUR PORTE

Initiale ou Réactualisation	Durée : 3 à 8 Jours (selon besoin)
Public : Personne appelée à devenir moniteur cariste dans l'entreprise	Prérequis : Ayant plus d'un an d'expérience de l'utilisation des chariots et des aptitudes pédagogiques
Formateurs et testeurs qualifiés	

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Préparer, animer et évaluer des actions de formation en entreprise liées à la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteurs portés en vue de l'examen de conduite ou du CACES®.

## CONTENU

- - Posture du formateur et conditions de réussite du face-à-face pédagogique
- - Fondamentaux de la pédagogie pour adultes
- - Préparation et lancement d'une formation
- - Présentation du support d'animation, préparation des séquences d'animation
- - Rédaction d'aides pédagogiques adaptées à l'environnement de travail de chaque participant
- - Mises en situation : animation de la partie théorique, animation d'ateliers de conduite et de manœuvres
- - Animation d'évaluations théoriques et pratiques
- Passage de Test CACES® si besoin

## VALIDATION DES ACQUIS

Certificat de réalisation

Attestation de fin de formation

# FORMATION DE MONITEUR D'ENTREPRISE SPECIALISE A LA CONDUITE DE PLATE FORME ELEVATRICE DE PERSONNES ( PEMP)

Initiale ou Réactualisation	Durée : 3 à 8 Jours (selon besoin)
Public : Personne appelée à devenir moniteur PEMP dans l'entreprise	Prérequis : Ayant plus d'un an d'expérience de l'utilisation des chariots et des aptitudes pédagogiques
Formateurs et testeurs qualifiés	

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Préparer, animer et évaluer des actions de formation en entreprise liées à la conduite en sécurité des PEMPS en vue de l'examen de conduite ou du CACES®.

## CONTENU

- - Posture du formateur et conditions de réussite du face-à-face pédagogique
- - Fondamentaux de la pédagogie pour adultes
- - Préparation et lancement d'une formation
- - Présentation du support d'animation, préparation des séquences d'animation
- - Rédaction d'aides pédagogiques adaptées à l'environnement de travail de chaque participant
- - Mises en situation : animation de la partie théorique, animation d'ateliers de conduite et de manœuvres
- - Animation d'évaluations théoriques et pratiques
- Passage de Test CACES® si besoin

## VALIDATION DES ACQUIS

Certificat de réalisation

Attestation de fin de formation

# FORMATION DE MONITEUR D'ENTREPRISE SPECIALISE A LA CONDUITE DES CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

Initiale ou Réactualisation	Durée : 6 à 8 Jours (selon besoin)
Public : Personne appelée à devenir moniteur gerbeur dans l'entreprise	Prérequis : Ayant plus d'un an d'expérience de l'utilisation des chariots et des aptitudes pédagogiques
Formateurs et testeurs qualifiés	

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Préparer, animer et évaluer des actions de formation en entreprise liées à la conduite en sécurité des gerbeurs accompagnants en vue de l'examen de conduite ou du CACES®.

## CONTENU

- - Posture du formateur et conditions de réussite du face-à-face pédagogique
- - Fondamentaux de la pédagogie pour adultes
- - Préparation et lancement d'une formation
- - Présentation du support d'animation, préparation des séquences d'animation
- - Rédaction d'aides pédagogiques adaptées à l'environnement de travail de chaque participant
- - Mises en situation : animation de la partie théorique, animation d'ateliers de conduite et de manœuvres
- - Animation d'évaluations théoriques et pratiques
- Passage de Test CACES® si besoin

## VALIDATION DES ACQUIS

Certificat de réalisation

Attestation de fin de formation

# FORMATION DE MONITEUR D'ENTREPRISE SPECIALISE A LA CONDUITE DES PONTS ROULANTS

Initiale ou Réactualisation	Durée : 3 à 8 Jours (selon besoin)
Public : Personne appelée à devenir moniteur pont roulant dans l'entreprise	Prérequis : Ayant plus d'un an d'expérience de l'utilisation des chariots et des aptitudes pédagogiques
Formateurs et testeurs qualifiés	

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Préparer, animer et évaluer des actions de formation en entreprise liées à la conduite en sécurité des ponts roulants en vue de l'examen de conduite ou du CACES®.

## CONTENU

- - Posture du formateur et conditions de réussite du face-à-face pédagogique
- - Fondamentaux de la pédagogie pour adultes
- - Préparation et lancement d'une formation
- - Présentation du support d'animation, préparation des séquences d'animation
- - Rédaction d'aides pédagogiques adaptées à l'environnement de travail de chaque participant
- - Mises en situation : animation de la partie théorique, animation d'ateliers de conduite et de manœuvres
- - Animation d'évaluations théoriques et pratiques
- Passage de Test CACES® si besoin

## VALIDATION DES ACQUIS

Certificat de réalisation

Attestation de fin de formation

# SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Initiale	Durée : 2 jours
Public : Tout le personnel	Prérequis : Aucun
Formateurs qualifiés	Organisation : 4 à 10 stagiaires

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable de mettre en œuvre des actions de prévention au profit de la santé et la sécurité dans son entreprise tout en respectant l'organisation de celle-ci.

Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident dans l'entreprise

## COMPÉTENCES VISÉES

Cette formation a pour but d'apprendre aux participants à réagir face à une situation d'accident en mettant en œuvre des gestes de secours.

Les participants seront également capables de mettre en œuvre des actions de prévention au profit de la santé et sécurité au travail au sein de leur entreprise.

Cette formation répond à certaines exigences du code du travail et est également, grâce à son contenu, conforme au programme de l'INRS

## PÉDAGOGIE

- Ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes
- 80 % pratique 20 % théorique

## ÉVALUATION & CERTIFICATION

- Délivrance d'un certificat SST (Sauveteur Secouriste du Travail) à l'issue de la formation sous réserve de satisfaction des critères d'évaluation.
- Le certificat SST est valable 24 mois à compter de la fin de la formation SST.



## SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL *MAC (Maintenance et Actualisation des Compétences)*

Réactualisation	Durée : 1 jour
Public : Tout le personnel	Prérequis : Aucun
Formateurs qualifiés	Organisation : 4 à 10 stagiaires

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Informer de l'évolution des techniques et des actions de prévention ou de secours
- Maintenir les connaissances du Sauveteur Secouriste du Travail.

### COMPÉTENCES VISÉES

Pour que le certificat SST reste valide, le SST doit suivre tous les 24 mois une formation de Maintien et d'Actualisation de ses Compétences (MAC SST).

Cette formation a pour objet de garder à jour les compétences des SST.

### PÉDAGOGIE

- Ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes
- 80 % pratique 20 % théorique

### ÉVALUATION & CERTIFICATION

- Renouvellement du certificat SST à l'issue de la formation et remise d'une attestation individuelle de formation sous réserve de satisfaction des critères d'évaluation.

**Le certificat SST sera à nouveau valable 24 mois à compter de la fin de la formation MAC SST**





# INCENDIE – MANIPULATION EXTINCTEUR

Initiale	Durée : 2 Heures
Public : Tout le personnel	Prérequis : Aucun
Formateurs qualifiés	Organisation : max 10 stagiaires

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Agir lors d'un départ de feu.
- Comprendre le fonctionnement d'un extincteur et savoir le manipuler.

## PÉDAGOGIE

- Extincteurs
- Livret stagiaire « Lutte contre l'incendie »
- Alternance d'apports théoriques et d'application pratique.

## SUIVI ET ÉVALUATION

- Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.
- Une attestation de formation individuelle sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.

## Programme

- Organisation de la prévention du risque incendie et réglementation
- Alarme et alerte
- Définition de l'incendie
- Le triangle du feu
- Les principales causes d'incendie
- Les classes de feux
- Principaux modes d'extinction et agents extincteurs
- Les différents types d'extincteurs
- Le fonctionnement des différents extincteurs
- L'attaque d'un début d'incendie
- Exercices sur générateur de feu
- Manipulation de deux types d'extincteurs (eau avec ou sans additif et CO2)
- Visite de l'entreprise afin de repérer et d'identifier les différents extincteurs

## INCENDIE – NOS FORMATIONS EN UNITES MOBILES

MAN-MAT Formations vous propose différentes formations dans le domaine de la sécurité incendie et de la prévention des risques professionnels directement chez vous ou dans nos locaux. Les unités mobiles permettent de former au pied de votre entreprise jusqu'à 60 personnes dans une même journée.

Chaque véhicule de formation incendie est conçu et équipé du matériel nécessaire pour la réalisation des formations en toute autonomie

### Sensibiliser votre personnel :

- A éteindre un feu en milieu clos.
- A la manipulation d'extincteur.
- A évacuer votre établissement.
- A évacuer en respectant vos consignes de sécurité.

Les modules de formation sont compris entre 1h et 7h par groupe

- 60 à 72 personnes formées en une journée
- Dans toute la France
- Autonome et écoresponsable sur site client
- Des formations sur mesure en fonction de vos besoins
- Unités Mobiles avec ou sans RIA
- 100% sécurisé, espace feu dédié



# INCENDIE – EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION

Initiale	Durée : 0,5 à 1 jour
Public : Tout le personnel	Prérequis : Aucun
Formateurs qualifiés	Organisation : max 10 stagiaires

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Donner l'alerte rapidement.
- Utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un feu.
- Connaître le signal d'alarme, les cheminements et la conduite à tenir en cas d'évacuation.
- Connaître les techniques et consignes de sécurité.
- Comprendre le rôle des guides files, serre-files et du responsable d'évacuation.

## PÉDAGOGIE

- Extincteurs
- Livrets stagiaire « Lutte contre l'incendie » et « Evacuation »

## SUIVI ET ÉVALUATION

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.  
Une attestation de formation individuelle sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.



## INCENDIE – Equipier d'évacuation - Guide-file, serre-file

Initiale	Durée : 0,5 jour
Public : Tout le personnel	Prérequis : Aucun
Formateurs qualifiés	Organisation : max 10 stagiaires

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître la conduite à tenir en cas d'évacuation
- Préparer les conditions d'une évacuation en sécurité

### PÉDAGOGIE

Moyens pédagogiques :

- Livret stagiaire sur l'évacuation.

La formation est assurée par un formateur expert en matière de prévention incendie.

### SUIVI ET ÉVALUATION

Suivi :

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

Validation :

Une attestation de formation individuelle sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation



# TRAVAUX EN HAUTEUR (ECHAFAUDAGE ROULANT)

Initiale	Durée : 1 jour
Public : Tout le personnel	Prérequis : Aucun
Formateurs qualifiés	Organisation : max 10 stagiaires

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier et prendre conscience du risque de chute de hauteur, adopter un comportement plus sécuritaire
- Connaître la réglementation, les méthodes de travail et la technologie des structures
- Connaître les instructions de vérification et d'entretien du matériel

## PÉDAGOGIE

Moyens pédagogiques :

- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur
- Equipements de protection individuelle
- Echafaudages roulants

## SUIVI ET ÉVALUATION

- Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.
- Evaluation théorique et pratique.

Une attestation de formation individuelle sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation



## TRAVAUX EN HAUTEUR (PORT DU HARNAIS)

Initiale	Durée : 0,5 jour
Public : Tout le personnel	Prérequis : Aucun
Formateurs qualifiés	Organisation : max 8 stagiaires

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Utiliser en sécurité un harnais antichute, de façon occasionnelle ou régulière.

### PÉDAGOGIE

Moyens pédagogiques :

- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur
- Equipements de protection individuelle
- Harnais, cordes, longes, anti-chutes

### SUIVI ET ÉVALUATION

- Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.
- Evaluation théorique et pratique.
- Une attestation de formation individuelle sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.

# AIPR – Niveau OPERATEUR

Initiale	Durée : 1 jour
Public : Tout le personnel	Prérequis : Aucun
Formateurs qualifiés	Organisation : max 8 stagiaires

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Etre capable d'identifier les risques, en temps réel, lors des interventions à proximité des réseaux
- Mettre en œuvre les principes de prévention et les consignes reçues de l'encadrement
- Obtenir sa certification AIPR opérateur

Public : Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit dans le cadre de travaux urgents soit en tant que conducteurs d'engins ou suiveurs, titulaires ou non des CACES® suivants :

- Engins de chantiers (R482)
- Grues (R483, R487, R490)
- Chariots automoteurs de manutention à conducteur porté (R489)
- Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnes (Nacelle) (R486)
- Pompe et tapis à béton

## PÉDAGOGIE

Moyens pédagogiques :

- Salle de formation équipée d'ordinateurs / tablettes connectés à internet
- Livrets stagiaires

## SUIVI ET ÉVALUATION

Test théorique nationale (QCM) sur la plate-forme nationale d'examen AIPR

Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465\*01.

**CENTRE AGRÉÉ PASSAGE EXAMEN AIPR**  
**L'AIPR est l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux. C'est la preuve que vous vous êtes assurés des compétences et des connaissances de vos salariés intervenant dans la préparation ou l'exécution de travaux à proximité des réseaux.**

**Passage de test sec (sans formation) : 1H par participant**

Tous les vendredis à partir de 10 h  
Inscription obligatoire le jeudi précédent  
3 plages horaires  
10H (8 places)  
11H (8 places)  
12H (8 places)

## AIPR – Niveau ENCADRANT

Initiale	Durée : 1 jour
Public : Tout le personnel	Prérequis : Aucun
Formateurs qualifiés	Organisation : max 8 stagiaires

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique  
Comprendre les obligations et responsabilités des différentes parties prenantes  
Adopter les bonnes pratiques anti-endommagement des réseaux pour sécuriser les biens et les personnes  
Réussir l'examen QCM pour être autorisé à intervenir à proximité des réseaux

Public : Salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux) et encadrant les chantiers de travaux.

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Carte d'identité à jour pour présentation à l'examen.

### PÉDAGOGIE

Moyens pédagogiques :

- Salle de formation équipée d'ordinateurs
- Livrets stagiaires

### SUIVI ET ÉVALUATION

Test théorique nationale (QCM) sur la plate-forme nationale d'examen AIPR

**CENTRE AGRÉÉ PASSAGE EXAMEN AIPR**  
**L'AIPR est l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux. C'est la preuve que vous vous êtes assurés des compétences et des connaissances de vos salariés intervenant dans la préparation ou l'exécution de travaux à proximité des réseaux.**

**Passage de test sec (sans formation) : 1H par participant**

Tous les vendredis à partir de 10 h  
Inscription obligatoire le jeudi précédent

3 plages horaires

10H (8 places)

11H (8 places)

12H (8 places)

Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465\*01



## AIPR – Niveau CONCEPTEUR

Initiale	Durée : 1 jour
Public : Tout le personnel	Prérequis : Aucun
Formateurs qualifiés	Organisation : max 8 stagiaires

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux
- S'entraîner sur des questions QCM concepteur tirées de la base de données mise à disposition

Public : Salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre, responsable de projet devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux : effectuer les demandes de travaux (DT), analyser les DT, demander des investigations complémentaires, transmettre les informations utiles sur les réseaux dans les dossiers de consultation et les marchés, réaliser les marquages et piquetages des réseaux enterrés et assurer le suivi et le contrôle des travaux.

### PÉDAGOGIE

Moyens pédagogiques :

- Salle de formation équipée d'ordinateurs / tablettes connectés à internet
- Livrets stagiaires

### SUIVI ET ÉVALUATION

Test théorique nationale (QCM) sur la plate-forme nationale d'examen AIPR

**CENTRE AGRÉÉ PASSAGE EXAMEN AIPR**  
**L'AIPR est l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux. C'est la preuve que vous vous êtes assurés des compétences et des connaissances de vos salariés intervenant dans la préparation ou l'exécution de travaux à proximité des réseaux.**

**Passage de test sec (sans formation) : 1H par participant**

Tous les vendredis à partir de 10 h  
Inscription obligatoire le jeudi précédent

3 plages horaires

10H (8 places)

11H (8 places)

12H (8 places)

Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465\*01.

# HABILITATIONS ELECTRIQUES PERSONNEL ELECTRICIEN **B1(V) / B2(V) / BR / BC**

Initiale OU réactualisation	Durée : 1 à 3 jours
Public : Personnel sur des opérations d'ordres électriques	Prérequis : Compétences en électricité
Formateurs qualifiés	Organisation : max 8 stagiaires

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'analyser les risques électriques (repérage, identification, évaluation)
- Connaître les prescriptions et procédés de prévention des risques électriques et savoir les mettre en œuvre
- Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge
- Mettre en application les mesures de prévention adaptées au risque électrique des ouvrages ou installation concernés
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Pour cette formation assurez-vous d'avoir des compétences en électricité dans le domaine de tension considérée, sur les ouvrages ou les installations électriques, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle et notamment savoir :

- Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ;
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande, etc.)
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.

## PÉDAGOGIE

- Salle de formation équipée d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur
- Armoires électriques
- Equipements de Protection Individuelle
- Livret stagiaire

## SUIVI ET ÉVALUATION

Suivi : Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

Evaluation : QCM (obligation de 70 % de bonnes réponses) et mise en situations pratique.

Validation : Attestation de savoirs : avis après formation en vue de la délivrance par l'employeur d'un titre d'habilitation.

Périodicité de recyclage recommandée par la NF C 18 510 : 3 ans.

## HABILITATIONS ELECTRIQUES PERSONNEL NON ELECTRICIEN **B0 /BS / BE MANOEUVRE**

Initiale OU réactualisation	Durée : 1 à 3 jours
Public : Personnel sur des opérations d'ordres NON électriques	Prérequis : Aucun
Formateurs qualifiés	Organisation : max 8 stagiaires

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'analyser les risques électriques (repérage, identification, évaluation)
- Connaître les prescriptions et procédés de prévention des risques électriques et savoir les mettre en œuvre
- Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge
- Mettre en application les mesures de prévention adaptées au risque électrique des ouvrages ou installation concernés
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

### PÉDAGOGIE

Moyens pédagogiques :

- Salle de formation équipée d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur
- Armoires électriques
- Equipements de Protection Individuelle
- Livret stagiaire

### SUIVI ET ÉVALUATION

Suivi : Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

Evaluation : QCM (obligation de 70 % de bonnes réponses) et mise en situations pratique.

Validation : Attestation de savoirs : avis après formation en vue de la délivrance par l'employeur d'un titre d'habilitation.

Périodicité de recyclage recommandée par la NF C 18 510 : 3 ans

# GESTES ET POSTURES

Initiale	Durée : 1 jour
Public : Tout le personnel	Prérequis : Aucun
Formateurs qualifiés	Organisation : max 10 stagiaires

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Prévenir les risques liés à la manutention manuelle
- Identifier les contraintes physiques (mauvaises postures et gestes déclencheurs de douleurs)
- Acquérir une compétence gestuelle minimale dans la manutention de charge
- Étudier et appliquer les principes d'économie d'effort
- Contribuer à réduire les T.M.S. (Troubles Musculo-Squelettiques) par l'apport de solutions pratiques aux situations rencontrées dans l'entreprise
- Utilisation du gilet de prévention avec alarme et vibreur de mauvaises postures

## PÉDAGOGIE

Moyens pédagogiques :

- Salle de formation équipée d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur
- Charges à porter (idéalement fourni par le client)

## SUIVI ET ÉVALUATION

Suivi : Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

Validation : Remise d'une attestation de formation individuelle de formation.

Possibilité de modifier le programme selon besoin :

- Travail sur écran
- Agir sur les troubles musculo-squelettique



## DUER (Document unique) Appréhender le Document Unique d'Evaluation des Risques

Initiale	Durée : selon besoin
Public : Toute personne impliquée dans la prévention au sein de l'entreprise	Prérequis : Aucun
Formateur qualifié	Organisation : sur rdv

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Mettre en place et questionner sa démarche d'évaluation des risques
- Intégrer les nouveaux risques dans la démarche d'évaluation des risques
- Mettre à jour régulièrement son DUER et l'utiliser comme un outil dynamique de prévention

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)

Mise à disposition d'un support pédagogique à l'issue de la formation



## Eco-conduite des engins de travaux publics

Initiale	Durée : selon besoin
Public : Conducteurs d'engins, pelles hydrauliques, chargeuses, poids lourd	Prérequis : Être titulaire du CACES®
Formateur qualifié	Organisation : sur rdv

Contrairement à certaines idées reçues tenaces, l'éco-conduite n'a pas vocation à contraindre les conducteurs lors de leurs déplacements réguliers. Il s'agit au contraire d'évoluer vers des pratiques plus vertueuses, avec un impact positif sur la sécurité de vos collaborateurs, sur la consommation et l'état de vos véhicules...

### Objectif :

- Utiliser les engins de manière rationnelle en maintenant la productivité, bonne gestion du travail pour diminuer le stress
- Connaître tous les facteurs permettant de diminuer la consommation de carburant et de réduire les émissions de CO<sup>2</sup> par une conduite adaptée
- Conduire les engins en appliquant et en respectant les règles de sécurité
- Connaître et réaliser les entretiens journaliers et les contrôles courants permettant de limiter les immobilisations dues aux pannes



# Risques Hygiène Sécurité Environnement pour personnes handicapés

Initiale	Durée : selon besoin
Public : Agent de production en ESAT	Prérequis : aucun
Formateur qualifié	Organisation : sur rdv

## ADULTES HANDICAPES

Formations risques au travail et à la maison ,  
Espaces vert et sécurité sur les auto-portées et petits matériels , ACI : tondeuses auto portées , chariot élévateur , tracteur grue et petites machines .

### Prévenir les risques d'accident du travail

Objectifs pédagogiques opérationnels

Les stagiaires seront capables de :

- Identifier les situations de travail, dangers, risques d'accidents et dommages possibles.
- Connaître les principes de base de sécurité physique et d'économie d'efforts.
- Connaître les différentes atteintes de l'appareil locomoteur, lombalgies, TMS
- Sensibiliser aux principes de bases de sécurité physique et d'économie d'effort dans la manutention manuelle des charges
- Sensibiliser aux conduites addictives pouvant amener à des accidents du travail
- Construire une démarche d'évaluation des risques professionnels
- Observer, analyser et mettre en pratique les notions

### Présentation et hygiène dans la vie personnelle et dans l'activité professionnelle

Objectifs pédagogiques opérationnels :

Les stagiaires seront capables de :

- Acquérir les gestes de la toilette quotidienne en employant les produits adéquats
- Apprendre les règles d'une alimentation équilibrée
- Acquérir les notions élémentaires des soins de la peau, du corps, des cheveux...
- Identifier les bases de l'entretien des vêtements pour les notions d'hygiène, de respect de soi et des autres.
- Choisir sa tenue vestimentaire selon les situations et les conditions climatiques
- Acquérir les notions d'entretien de son poste de travail

L'accessibilité pour tous



# NOS LOCAUX

73 B Avenue Maréchal Leclerc 10120 Saint André les Vergers





# CONDITIONS GENERALES DES VENTES

**Commande** Suite à la commande d'une formation le Client accepte sans réserve les, présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, en particulier ses conditions générales d'achat.

**Documents contractuels** A la demande du Client, MAN-MAT lui fait parvenir en double exemplaire une convention de formation professionnelle telle que prévue par la loi. Le client engage MAN-MAT en lui en retournant dans les plus brefs délais un exemplaire signé et portant son cachet commercial. Une inscription est définitivement validée lorsque le présent document signé sur les 2 pages est reçu par nos services. Le Service planning de MAN-MAT convient avec le Service Formation du Client des lieux, dates et horaires des séances de formation. A l'issue de cette formation, une attestation de présence est adressée au Service Formation du Client.

**Convocations** MAN-MAT ne peut être tenu responsable de la non-réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

**Prix, facturation et règlement** Tous nos prix sont indiqués hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Toute formation commencée est due en totalité. Sauf mention contraire, ils comprennent les frais de déplacement et de bouche du formateur. L'acceptation de la société MAN-MAT étant conditionnée par le règlement intégral de la facture après l'exécution de la prestation. Les factures sont payables à réception, sans escompte sauf autre échéance indiquée sur la facture et à l'ordre de la société MAN-MAT par virement chèque ou espèce. MAN-MAT se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations sans pouvoir donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tout droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlement en vigueur.

**Règlement par un OPCO** En cas de règlement de la prestation pris en charge par l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé dont il dépend, il appartient au Client de : - faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer l'acceptation de sa demande ; - indiquer explicitement sur la convention et de joindre à MAN-MAT une copie de l'accord de prise en charge ; - s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné. En cas de paiement partiel du montant de la formation par l'OPCO, le solde sera facturé au Client. Si MAN-MAT n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation. Le cas échéant, le remboursement des avoirs par MAN-MAT est effectué sur demande écrite du Client accompagné d'un relevé d'identité bancaire original.

**Pénalités de retard** En cas de retard de paiement, une indemnité de 3% de la somme de la facture sera exigible. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.

**Refus de commande** Dans le cas où un Client s'inscrirait à une formation MAN-MAT, sans avoir procédé au paiement des formations précédentes, MAN-MAT pourra refuser d'honorer la commande et lui refuser sa participation à la formation, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

**Conditions d'annulation et de report de l'action de formation** Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit. Pour toute annulation, fût-ce en cas de force majeure : - si une annulation intervient avant le début de la prestation et que l'action de formation est reportée dans un délai de 6 mois à compter de la date de la commande, la totalité du règlement du client sera portée au crédit du Client sous forme d'avoir imputable sur une formation future. Si aucun report n'a été effectué dans ce délai de 6 mois le règlement restera acquis à MAN-MAT à titre d'indemnité forfaitaire. - si une annulation intervient pendant la formation, le règlement reste acquis à MAN-MAT à titre d'indemnité forfaitaire. En cas de subrogation, le Client s'engage à payer les montants non pris en charge par l'OPCA.

**Conditions d'annulation et de report d'une séance de formation** Le Client peut annuler une séance de formation dans la mesure où cette annulation survient au moins quatre jours ouvrés avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation d'une séance doit être communiquée par e-mail à l'adresse manmatformations@gmail.com. La séance peut ensuite être reportée selon le planning du formateur.

**Informatique et libertés** En respect de la loi, plus précisément du nouveau règlement RGPD 2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018, SCET Formation attache une grande importance à la protection de vos données personnelles de ses stagiaires, de ses fournisseurs, de ses partenaires et de ses clients, ainsi que de tout visiteur de son site Internet [www.manmatformations.fr](http://www.manmatformations.fr), et plus largement de toute personne dont elle viendrait à traiter les données personnelles, et veille attentivement au respect des dispositions protectrices relatives à la vie privée et au traitement des données personnelles.

Pour consulter la politique complète de gestion des données personnelles, cliquez sur le lien sur notre site : [www.manmatformations.fr](http://www.manmatformations.fr) onglet [charte de protection des données à caractère personnel](#) .

**Obligation de non-sollicitation de personnel** Le Client s'engage à ne pas débaucher ou embaucher le personnel de MAN-MAT ayant participé à l'exécution du contrat, pendant toute la durée de celui-ci et pendant les deux années civiles qui suivront la cessation des relations contractuelles. En cas de non-respect de la présente obligation, le Client devra verser à MAN-MAT à titre de clause pénale une indemnité égale à douze fois le dernier salaire, charges patronales en sus, du salarié indûment débauché.

**Loi applicable** La loi française est applicable en ce qui concerne ces Conditions Générales de Ventes et les relations contractuelles entre MAN-MAT et ses Clients.

**Attribution de compétences, litiges** Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS, quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de MAN-MAT qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble. Le fait de passer commande entraîne l'acceptation des présentes conditions générales

**Responsabilité** Sauf faute lourde la société MAN-MAT limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous types de tests de certifications, la société MAN-MAT dégage toutes responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique

**Election de domicile** L'élection de domicile est faite par MAN-MAT à son siège social au 58 avenue Georges Clemenceau 94700 MAISONS ALFORT  
Site de déroulement de formations et tests : 73b Avenue Maréchal Leclerc 10120 Saint André les Vergers

# Conclusion

## Et

# Perspectives d'Avenir

### 1 Soyez Préparés

La prévention des risques professionnels est essentielle pour assurer la sécurité et la santé de vos collaborateurs. Soyez préparés en formant vos équipes.

### 2 Améliorez Votre Performance

La prévention des risques professionnels peut également améliorer la performance de votre entreprise. Investir dans la formation profitera donc à tous les niveaux.

### 3 Regards Vers L'Avenir

Prenez de l'avance et anticipez les risques professionnels en sensibilisant et en formant vos équipes dès maintenant. Cela garantira l'avenir de votre entreprise et la satisfaction de vos employés.

